Commission Régionale de contrôle des clubs

ATTENTION : Le document ci-dessous permet de prendre connaissance des décisions de la Commission d'Appel de la D.N.C.G.
Ces décisions sont données pour information et ne remplacent en rien la décision motivée qui est notifiée aux clubs par courrier recommandé.

Réunion du mercredi 10 juin 2020 à SOCX

Présents :
Pour la Commission :
MM Luc LAFORGE, Christian LANVIN, André LEMAIRE
Pour le club de l'US SAINT OMER
MM Pascal FERIAU (président), Philippe VERCOUTRE (trésorier)

La commission suggère au club de prendre pour l'exercice 2020/2021 un commissaire aux comptes en fonction des informations transmises concernant les montants des subventions et du mécénat.
Décision : autorisation accession en N3

Réunion du Jeudi 11 juin 2020 à AMIENS

Présents :
Pour la Commission :
MM Luc LAFORGE (en Visio depuis SOCX antenne du district des FLANDRES), Jean Marie WARME, Daniel CHOMETTE
Pour le club de l'US CHANTILLY
MM Laurent BAUGE (Président), Johan BARBOT (manager Général), Babacar MBAYE (Trésorier)

La commission apporte quelques compléments d'information concernant le sponsoring et le mécénat
Décision : autorisation accession en N3

Réunion du vendredi 12 juin 2020 à MONS EN BAROEUL

Présents :
Pour la commission :
MM Luc LAFORGE, Mhammed BATTROUS, Christian LANVIN, André LEMAIRE
Pour le club de WASQUEHAL FOOTBALL
MM Eric DECODUN Eric (président), Didier CABAYE (vice-président), Christian MARESCAUX (vice-président), Mohamed AFRETE (trésorier)

A la lecture

- des informations et documents transmis lors de l'audition du 12 juin 2020 :
- des comptes de résultats 2018/2019, et du prévisionnel 2019/2020
- du budget prévisionnel 2020 /2021

La commission peut constater une sérieuse reprise en main de l'association, la mise en place de bonnes pratiques de contrôle de gestion et du suivi comptable.

Décision : autorisation accession en N3

Luc LAFORGE
Président